

# Rapport Annuel 2003



**Nestlé**  
Côte d'Ivoire

Good life. Good business.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 03 JUIN 2004

## EXERCICE 2003

### Conseil d'Administration

### Rapport du Conseil d'Administration

### Rapports des Commissaires aux Comptes

### Comptes

### Résolutions



# COMPTES CONSOLIDÉS DE NESTLÉ CÔTE D'IVOIRE

## CHIFFRE D'AFFAIRES

Nos ventes au cours des trois derniers exercices ont évolué comme suit:

<b>Ventes totales hors taxes (millions FCFA)</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>Variation 2002/2003</b>
Produits laitiers	5 410	11 656	23 257	+ 99 %
Produits infantiles	3 603	4 841	7 666	+ 58 %
Café soluble	32 000	39 257	40 871	+ 4 %
Boissons chocolatées	1 025	1 227	969	- 21 %
Bouillons déshydratés	27 725	34 173	42 404	+ 24 %
Assaisonnement liquide	684	728	1 011	+ 39 %
Masses bouillons	11 810	12 996	14 730	+ 13 %
Divers	7	0	0	
Autres produits	1 062	2 737	1 533	- 56 %
<b>Total</b>	<b>83 326</b>	<b>107 615</b>	<b>132 441</b>	<b>+ 23 %</b>



Le chiffre d'affaires consolidé de 2003 a progressé de 23 % par rapport à 2002 soit une augmentation de 24,3 milliards en valeur.

Les ventes à l'exportation représentent maintenant 75 % du chiffre d'affaires total consolidé et ont progressé significativement (+ 33 %) par rapport à 2002 où elles représentaient 69 %. Les ventes en Côte d'Ivoire ont aussi progressé de 6% avec un montant total de 32,9 milliards de FCFA contre 31 milliards de FCFA en 2002.

# NESTLÉ CÔTE D'IVOIRE

Société anonyme au capital de 5 517 600 000 FCFA

Siège social : Abidjan - Côte d'Ivoire - Cocody, rue du Lycée Technique

01 BP 1840 Abidjan 01

## BILAN

<b>ACTIF</b>	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>
Immobilisations incorporelles	2 959 175 129	4 243 647 658
Immobilisations corporelles	21 179 568 708	16 634 620 886
Immobilisations financières	1 746 572 971	1 469 552 753
Stocks	16 105 841 227	8 844 163 635
Créances et emplois assimilés	49 842 506 956	26 456 957 860
Trésoreries Actifs	1 904 056 146	4 448 692 878
Écarts de conversions Actifs	3 603 463	10 373 710
	<b>93 741 324 600</b>	<b>62 108 009 380</b>



<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>
Capital	5 517 600 000	5 517 600 000
Prime de fusion	1 043 156 491	1 043 156 491
Écart de réévaluation	3 434 584 742	3 434 584 742
Réserves indisponibles	1 168 891 450	1 103 520 000
Réserves libres	795 004 173	795 004 173
Report à nouveau	4 203 507 929	0
Résultat net de l'exercice	3 581 970 756	7 291 333 182
Emprunt	1 000 000 000	2 000 000 000
Autres dettes financières	2 053 684 371	1 093 970 483
Passif circulant	30 491 481 043	18 607 761 527
Trésorerie Passif	40 250 286 363	21 150 407 146
Écart de conversion Passif	201 157 282	70 671 636
	<b>93 741 324 600</b>	<b>62 108 009 380</b>

# COMPTES DE RÉSULTATS

## Nestlé Côte d'Ivoire consolidé

	31/12/2003	31/12/2002
Ventes de marchandises	46 328 687 030	27 816 860 446
Ventes de produits fabriqués	82 911 785 147	77 061 293 642
Travaux, Services rendus	426 192 312	327 626 256
Production stockée	3 715 902 674	- 76 918 867
Produits accessoires	2 774 072 616	2 409 489 412
Autres produits	3 670 922 635	4 420 036
<b>Total</b>	<b>139 827 562 414</b>	<b>107 542 770 925</b>
Achats de marchandises et variation de stock	24 952 478 061	12 901 521 390
Achats de matières et variation de stock	27 255 319 635	25 096 576 049
Autres achats et variation de stocks	21 719 446 186	19 146 676 726
Transport	5 326 263 983	4 298 359 464
Services extérieurs	28 569 092 359	17 241 430 737
Impôts et taxes	1 849 529 606	1 987 632 227
Autres charges	5 184 906 579	3 378 540 385
<b>Total</b>	<b>114 857 036 409</b>	<b>84 050 736 978</b>
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>24 970 526 005</b>	<b>23 492 033 947</b>
Charges de personnels	13 813 359 670	15 151 639 768
<b>Exédent brut d'exploitation</b>	<b>11 157 166 335</b>	<b>8 340 394 179</b>
Reprises de provisions	- 931 331 933	- 2 251 809 015
Transfert de charges	- 2 270 322 090	- 1 922 396 740
Dotations aux amortissements et provisions	6 086 998 257	2 947 640 485
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>8 271 822 101</b>	<b>9 566 959 449</b>
Revenus financiers	- 643 194 094	- 60 439 511
Gains de changes	- 274 420 399	- 414 403 935
Frais financiers	3 373 759 378	1 193 335 787
Pertes de change	52 251 856	263 185 826
Dotations aux amortissements et provisions	0	1 399 159 047
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>5 763 425 360</b>	<b>7 186 122 235</b>
Plus-values de cession	- 20 316 345	- 36 474 863
Produits H.A.O.	0	- 4 172 176 000
Impôts sur le résultat	2 201 770 949	4 103 439 917
<b>BÉNÉFICE NET</b>	<b>3 581 970 756</b>	<b>7 291 333 182</b>



## INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'investissement en immobilisations se sont élevées à 7.371 millions de FCFA contre 5.093 millions de FCFA en 2002 et ont représenté 6 % du chiffre d'affaires consolidé. Elles concernent pour l'essentiel l'outil de production et se résument comme suit:

- Nouvelles lignes de production Cubes et Tablettes MAGGI
- Modernisation du matériel de production pour l'usine de NESCAFÉ
- Optimisation des lignes NESCAFÉ 27,5 KG
- Nouvelles lignes de production NESCAFÉ 2 G et 25 G

## RÉSULTATS

Le résultat net consolidé de Nestlé Côte d'Ivoire est un bénéfice de 3.582 millions de FCFA. Il a été fortement influencé par la perte nette de 1.188 millions de FCFA réalisée par la filiale Nestlé Sahel. Cette perte est due à la dépréciation du fonds commercial à hauteur de 1.263 millions de FCFA cédé par Nestlé Côte d'Ivoire en 2002 (valeur de cession = 4.172 millions de FCFA, valeur actuelle 2.908 millions de FCFA) mais également à une dépréciation des créances clients (2.574 millions de FCFA moins reprise de 1.767 millions de FCFA).

Cette perte a donné lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du titre Nestlé Sahel dans les livres de Nestlé Côte d'Ivoire à hauteur de 1.122 millions de FCFA résultant du réajustement de la valeur de Nestlé Sahel.



# RESSOURCES HUMAINES

L'effectif global de Nestlé Côte d'Ivoire qui était de 872 employés au 31 Décembre 2002, a connu une légère hausse, passant ainsi de 848 à 854 employés pour Nestlé Côte d'Ivoire et de 24 à 40 employés pour Nestlé Sahel, soit un total de 894 employés au 31 décembre 2003.

Cette hausse est en rapport avec la mise en place de Nestlé Sahel et le renforcement des équipes de nos usines en Côte d'Ivoire en ligne avec une production accrue.

Notre politique d'expatriation est demeurée très dynamique, à l'instar des autres sociétés Nestlé de notre région. Nous avons ainsi 9 ivoiriens à l'étranger et plusieurs collaborateurs qui viennent de la sous-région et de certains pays d'Europe.

Sur le plan social, le climat est resté serein et la crise à même renforcé l'esprit de solidarité qui régnait déjà depuis quelque temps au sein de l'entreprise.

Nos collaborateurs et leurs chefs respectifs ont très bien géré les difficultés liées à la situation dans notre pays. Ainsi, a-t-on mis en place pendant une période donnée des horaires de travail aménagés dans nos Fabriques, pour tenir compte des impératifs de production pendant la période du couvre-feu.

Au niveau de la formation, Nestlé - CI a maintenu l'effort de l'année dernière. Nos collaborateurs ont pu participer à de nombreuses formations internes, externes en Côte d'Ivoire, et même à l'étranger. La gamme de formations a également été revue pour tenir compte de l'évolution des besoins, démontrant ainsi le souci constant de notre compagnie d'adapter son personnel aux impératifs de production et de performance à tous les niveaux, en confirmant que les Ressources Humaines de Nestlé demeurent ses meilleurs atouts.



Un programme de "Management Trainee" a été mis en place pour assurer la relève de demain au plus haut niveau avec des ivoiriens à fort potentiel.



## PERSPECTIVES 2004

Devant la persistance de la situation de crise politique en Côte d'Ivoire et la division du pays qui perdure, les perspectives pour l'année 2004 s'annoncent extrêmement difficiles.

Nous n'avons toujours pas accès au Nord et à l'Ouest du pays et il paraît peu probable que cette situation évolue de manière significative en 2004. De plus, les frontières avec la Guinée, le Burkina et le Mali n'étant plus contrôlées, nous devons faire face à des flots de marchandises à des prix bien inférieurs à ceux pratiqués en Côte d'Ivoire car aucune taxe ni droits de douane ne sont plus prélevés.

D'autre part, sur nos marchés export, nous devons prendre des décisions difficiles dans les pays du Sahel si nous voulons récupérer le contrôle de la commercialisation de nos produits. Enfin, nous devons faire face à une demande générale en baisse pour le NESCAFÉ fabriqué dans notre usine d'Abidjan.



# I - MARCHÉ LOCAL - CÔTE D'IVOIRE

## DÉVELOPPEMENT PAR GROUPE DE PRODUITS

### Produits Laitiers

#### Les Laits en poudre:

Le mois du lait NIDO, la fête des mères et les séances de dégustation et d'échantillonnage dans les écoles primaires nous ont permis de positionner NIDO comme le lait offrant la meilleure valeur nutritionnelle sur le marché, surtout avec sa nouvelle formule enrichie en Protéine (P), Calcium (C) et en Zinc (Z). Ce message sera renforcé en 2004 par une importante campagne Télé, radio, presse et de l'affichage, ainsi que des animations consommateurs réunissant les mères et les enfants (road show NIDO).



#### Les Laits liquides:

La rude concurrence de prix sur le marché des laits liquides n'a pas permis l'essor des deux nouveaux produits lancés en fin d'année 2002 (le lait concentré non sucré Nestlé et l'aliment lacté concentré non sucré GLORIA). Toutefois, de nouvelles innovations sont prévues en 2004.



### Nutrition Infantile

En dépit de la situation économique difficile, la tendance des ventes, en baisse depuis 99, a été positive avec une légère croissance par rapport à 2002. Dans le segment des farines infantiles, NESTLE CERELAC a opéré deux actions majeures:



- Le passage effectif de la gamme de farines infantiles à "06 mois" pour se conformer aux dernières recommandations de l'OMS. Une campagne de communication en direction des mères et des professionnels de la santé a été développée à cet effet.
- L'introduction des nouveaux visuels sur la gamme des farines infantiles, dans le souci d'harmoniser la marque au niveau international et lui donner plus d'attrait tout en maintenant les qualités organoleptiques et physiques du produit ainsi que ses valeurs nutritives.

De plus, en terme d'innovation, nous avons encore introduit une nouvelle farine complète, NESTLÉ blé et légumineuse qui offre un meilleur rapport qualité prix au consommateur.



L'accent sera mis en 2004 sur l'éducation des mères, par le biais des professionnels de santé, afin de permettre une bonne compréhension et une adhésion au nouveau plan de développement nutritionnel communiqué sur les packs.



## Café Soluble

L'année 2003 a été une année très dynamique pour NESCAFÉ du fait de la nouvelle stratégie de communication qui s'adresse particulièrement aux jeunes en quête de partage, de plaisir et d'ouverture d'esprit.

Cette nouvelle communication a été soutenue par d'importantes activités sur le terrain, notamment :

- le lancement du stick 2g, en février 2003 avec un nouveau spot télévisé, un spot radio et de l'affichage temporaire
- La mise en place de la NAR (NESCAFÉ African Revelation), qui est un concours musical à l'échelle nationale et régionale, nous a permis de visiter dix villes de la Côte d'Ivoire et de contacter plus de 100.000 jeunes.
- L'organisation de "Young forum", qui sont des plate-formes d'échanges avec les jeunes. Ces "Young forum" étaient aussi l'occasion pour les jeunes de faire une visite de la fabrique d'Abidjan où est produit le NESCAFÉ.
- Une vaste campagne de visibilité avec la décoration de 400 boutiques et 200 kiosques à café et de l'affichage permanent.
- La mise en circulation de dizaines de pousses pousses pour générer de la consommation spontanée dans les rues, à tout moment de la journée.

Au total, nous avons réalisé 250.000 dégustations et distribué 200.000 échantillons. Ce programme soutenu a permis de réconcilier la marque NESCAFÉ avec les jeunes, et a eu un bon impact sur le niveau de croissance.

2004 sera une année de consolidation des acquis sur NESCAFÉ avec une grande innovation par le lancement d'une recette à base de café, de sucre, et de crème à café, toute prête à la consommation.



## Boissons Chocolatées

Avec le passage d'une production locale non viable, à l'importation, NESQUIK a connu pendant quelques mois une importante perturbation de son système d'approvisionnement qui explique en grande partie la contre performance observée sur l'année 2003.

L'année 2004 quant à elle se présente sous de meilleurs auspices, avec une stabilisation de l'approvisionnement en NESQUIK, ainsi que la mise sur le marché d'une seconde boisson chocolatée, répondant aux attentes des enfants plus âgés, dont les parents sont soucieux d'avoir une boisson à haute valeur nutritive.



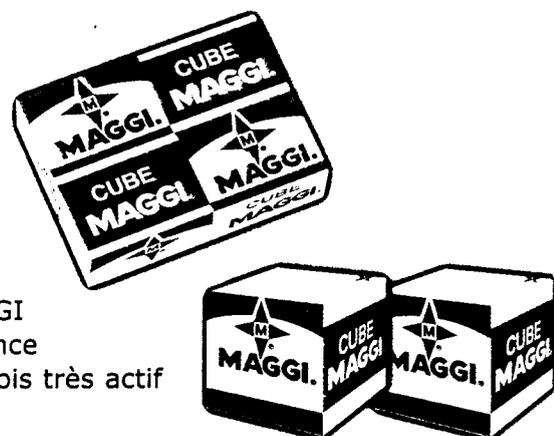
## Produits Culinaires

2003 a été une bonne année pour le business culinaire en Côte d'Ivoire avec une croissance en volume de 6% par rapport à 2002. C'est une performance remarquable dans la mesure où, tout au long de l'année, le Nord et l'Ouest du pays étaient inaccessibles.



## Les Bouillons déshydratés

La grande innovation en 2003, a été le re-lancement du Cube MAGGI étoile en août 2003, avec une nouvelle recette supérieure par rapport au concurrent principal sur le segment "standard" (validée par un test de préférence consommateur 60/40). MAGGI dans ce segment, a enregistré une croissance importante comparé à l'année précédente. Ceci a permis à MAGGI de consolider son leadership, et d'enregistrer une bonne croissance globale par rapport à 2002, dans un marché qui demeure toutefois très actif avec de nouveaux concurrents.



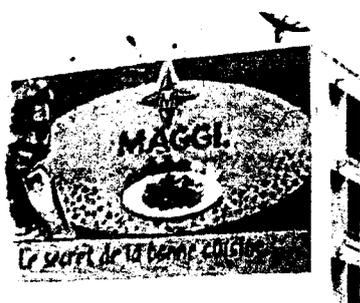
## Assaisonnement liquide

La reprise de la consommation hors foyer après les troubles de 2002, a permis à l'Arôme MAGGI de progresser de +15% en volume par rapport à 2002.



## Visibilité

Une campagne de visibilité hors point de vente a été lancée en 2003 dans le double but d'accroître la notoriété de la marque et de rester présent à l'esprit des consommateurs aussi bien dans la rue, qu'au marché ou encore dans les points de consommation hors foyer.



Point MAGGI



18m2 MAGGI



PODIUM, LANCEMENT  
NOUVEAU CUBE MAGGI

## Service Consommateurs

### Au service de toutes nos marques !

2003 a été pour le Service Consommateurs de Nestlé Côte d'Ivoire, une année quelque peu difficile sur le plan des activités terrain à l'intérieur du pays en raison de la situation socio-politique; mais elle a tout de même été une année au cours de laquelle nous avons pu faire preuve de beaucoup d'innovation, d'une plus grande ouverture à toutes les marques Nestlé et de dynamisme tout en poursuivant nos activités traditionnelles (tests produits, courrier, contacts téléphoniques, visite terrain à Abidjan et banlieue, mails...)

Nos actions majeures ont été:

- Forums Conso MAGGI: qui sont des rencontres d'échanges avec des associations de femmes et qui nous ont permis de communiquer avec environ 1000 femmes sur la bonne utilisation de nos produits.
- NESCAFE Young Forum (NYF): qui sont des plates-formes d'échanges visant le développement d'une culture café auprès des jeunes de 18 à 24 ans. Ces activités constituent par la même occasion l'opportunité de communiquer les nouvelles valeurs du NESCAFE.
- Bulletin trimestriel: au départ uniquement destiné aux membres du Club MAGGI Cuisine+, il a bénéficié d'une rénovation complète pour en faire un véritable outil multi-marques et toucher le maximum de consommateurs. Le Bulletin "Signé Nestlé" est donc né !!!
- Mise en place du CRP (Consumer Relationship Panel): qui figure désormais sur tous nos emballages et qui permet de renforcer nos liens avec nos consommateurs tout en leur garantissant l'authenticité et la fiabilité de nos produits et en mettant en avant l'expertise de Nestlé dans le domaine de la nutrition.
- Re-lancement du Cube MAGGI ETOILE: Participation par des tests à l'élaboration de la nouvelle recette Cube MAGGI.

En plus de ces activités majeures, nous avons eu à faire quelques interventions:

- A l'ouverture officielle des Clubs Cuisine Ecoles (CCE) qui ont pour principal objectif de familiariser les jeunes élèves à l'utilisation de nos produits.
- Lors du séminaire destiné aux tenanciers et tenancières de maquis sur l'hygiène dans le cadre du concours national de la Bonne Table Ivoirienne ( BTI ).

Nous avons également mené et poursuivons toujours nos tests sur de nombreux projets en développement.



CLUBS CUISINES ÉCOLES



FORUM CONSO MAGGI



## II - FILIALE NESTLE SAHEL

Notre société a connu des perturbations imposées par la situation de la crise en Côte d'Ivoire. Perturbations qui ont pénalisé la bonne marche de nos affaires et ont aggravé les problèmes de gestion qui se posaient déjà à nous.

Cependant, nos principales difficultés en 2003 proviennent de notre décision de poursuivre nos efforts d'assainissement des débiteurs.

Notre activité, donc notre développement passe par une meilleure collaboration avec nos partenaires en matière de distribution. Cependant tous ne présentent pas encore le profil recherché. Au lieu de générer de la demande, nos efforts sont aujourd'hui plutôt orientés vers la mise à niveau des organisations des distributeurs et la réduction de leur encours. L'assainissement des débiteurs en 2003 est passé par un programme strict de respect de plan de paiement. A défaut, et dans plusieurs cas, nous nous sommes vu obligés de suspendre les commandes et de nous engager dans des actions judiciaires.

En conséquence, durant toute l'année, seul un pays, le Mali a été régulièrement approvisionné, ce qui a réduit notre champ d'activité à moins de 40% et a eu un impact négatif sur notre chiffre d'affaires.

Au niveau des débiteurs, tous les distributeurs n'ayant pas respecté les plans de paiement, nous avons choisi dans certains cas le recours à la justice. Cette décision a entraîné la constitution d'une importante provision..

En conclusion, deux facteurs expliquent nos résultats:

Suspension de commandes provoquant un retard sur notre chiffre d'affaires de l'ordre de 15 milliards de FCFA. L'ouverture de procès pour recouvrement des créances commerciales qui nous a contraint à une provision additionnelle de 807 millions de FCFA.



L'avenir de Nestlé au Sahel reste lié, au règlement des différends qui nous opposent à certains distributeurs.



### **III - AUTRES MARCHÉS EXPORT**

L'Exercice 2003 a été caractérisé au premier semestre par une difficulté importante à satisfaire la demande Export en NESCAFÉ et Culinaires et dans la deuxième moitié de l'année par une baisse drastique de celle-ci, en particulier pour NESCAFÉ.

Cette baisse drastique de la demande non planifiée a conduit à une situation de sur stockage en matières premières et produits finis (NESCAFÉ) occasionnant d'énormes difficultés dans la gestion de nos entrepôts avec pour conséquence directe le paiement de frais supplémentaires dans nos opérations logistiques (surestaries et magasinage).

Nos opérations à l'export ont également souffert de la situation socio-politique du pays: difficultés d'approvisionnement des pays de l'Hinterland, renchérissement de coûts de distribution de plus de 70% comparé aux 9 premiers mois de 2002 et d'énormes difficultés administratives et douanières perturbant nos plannings de distribution.

Toutefois et malgré ces difficultés l'année 2003 représente en terme de valeur du chiffre d'affaires à l'Export un record pour les 5 dernières années:

- En volume, les ventes Export ont baissé de 1.6% passant, de 34.199 Tonnes en 2002 à 33.655 Tonnes pour 2003.
- En valeur, nous notons une progression de 12% à 56.855 millions de FCFA pour 2003 contre 50.945 millions de FCFA en 2002.



Les produits ayant contribué de façon significative dans ce bilan sont :

#### **NESCAFÉ**

Nous notons une progression des ventes 2003 par rapport à 2002 avec 31.077 millions de FCFA contre 27.047 millions de FCFA soit 15%.

#### **CULINAIRES**

Les ventes des culinaires ont légèrement progressé de 21.782 millions de FCFA à 23.000 millions de FCFA soit une augmentation de 6%.

D'une façon générale, la part des ventes Export dans le chiffre d'affaires total non consolidé de la société progresse et passe de 61% en 2002 à 63% en 2003.

# COMPTES PERSONNELS DE NESTLE COTE D'IVOIRE

## CHIFFRE D'AFFAIRES

L'évolution des ventes au cours des trois derniers exercices se présente comme suit:

Ventes totales hors taxes (millions FCFA)	2001	2002	2003	Variation 2003/2002
Produits laitiers	5 410	4 746	5 315	+ 12 %
Produits infantiles	3 603	3 484	3 835	+ 10 %
Café soluble	32 000	32 513	37 332	+ 15 %
Boissons chocolatées	1 025	978	675	- 31 %
Bouillons déshydratés	27 725	27 971	28 845	+ 3 %
Assaisonnement liquide	684	676	801	+ 18 %
Masses bouillons	11 810	11 781	13 182	+ 12 %
Divers	7	2 115	1 066	- 50 %
<b>Total</b>	<b>82 264</b>	<b>84 263</b>	<b>91 051</b>	<b>+ 8 %</b>



DÉGUSTATION LANCEMENT CUBE MAGGI ÉTOILE



PRESTATION DU VAINQUEUR LA COSA NOSTRA (NAR)

# NESTLÉ CÔTE D'IVOIRE Comptes personnels

Société anonyme au capital de 5 517 600 000 FCFA

Siège social : Abidjan - Côte d'Ivoire - Cocody, rue du Lycée Technique

01 BP 1840 Abidjan 01

## BILAN

Nestlé Côte d'Ivoire Comptes personnels

<b>ACTIF</b>	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>
Immobilisations incorporelles	50 212 129	71 471 658
Immobilisations corporelles	20 696 507 594	16 170 160 961
Immobilisations financières	4 666 182 680	5 551 118 980
Stocks	15 746 983 145	8 844 163 635
Créances et emplois assimilés	22 097 837 149	18 257 079 850
Trésoreries Actifs	1 904 056 146	4 006 000 336
Écarts de conversions Actifs	3 603 463	10 373 710
	<b>65 165 382 306</b>	<b>52 910 369 130</b>



<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>
Capital	5 517 600 000	5 517 600 000
Prime de fusion	1 043 156 491	1 043 156 491
Écart de réévaluation	3 434 584 742	3 434 584 742
Réserves indisponibles	1 103 520 000	1 103 520 000
Réserves libres	795 004 173	795 004 173
Report à nouveau	4 203 436 379	0
Résultat net de l'exercice	3 287 070 705	7 513 996 379
Emprunt	1 000 000 000	2 000 000 000
Autres dettes financières	1 968 816 515	925 224 983
Passif circulant	20 947 655 060	13 421 306 182
Trésorerie Passif	21 663 380 959	17 085 520 145
Écart de conversion Passif	201 157 282	70 456 035
	<b>65 165 382 306</b>	<b>52 910 369 130</b>

# COMPTES DE RÉSULTATS NCI Comptes personnels

	31/12/2003	31/12/2002
Ventes de marchandises	6 614 909 591	5 086 896 253
Ventes de produits fabriqués	82 911 785 147	77 061 293 642
Travaux, Services rendus	426 192 312	327 626 256
Production stockée	3 357 044 592	- 76 918 867
Produits accessoires	1 098 958 512	1 786 977 133
Autres produits	1 208 975 976	214 236 414
<b>Total</b>	<b>95 617 866 130</b>	<b>84 400 110 831</b>
Achats de marchandises et variation de stock	3 525 396 829	4 003 325 513
Achats de matières et variation de stock	27 255 319 365	25 096 576 049
Autres achats et variation de stocks	21 629 078 804	19 056 815 408
Transport	3 582 532 701	3 378 134 684
Services extérieurs	14 569 625 297	10 117 166 785
Impôts et taxes	1 561 809 254	1 755 023 959
Autres charges	1 561 784 388	1 425 332 751
<b>Total</b>	<b>73 685 546 908</b>	<b>64 832 375 149</b>
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>21 932 319 222</b>	<b>19 967 735 682</b>
Charges de personnels	11 828 008 402	13 383 431 334
<b>Exédent brut d'exploitation</b>	<b>10 104 310 820</b>	<b>6 184 304 348</b>
Reprises de provisions	- 771 987 308	- 2 251 809 015
Transfert de charges	- 1 952 640 169	- 1 723 800 287
Dotations aux amortissements et provisions	4 641 524 063	2 887 689 447
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>8 187 414 234</b>	<b>7 272 224 203</b>
Revenus financiers	- 627 500 753	- 60 439 511
Gains de changes	- 205 282 793	- 392 784 090
Frais financiers	2 432 971 179	1 108 094 775
Pertes de change	39 577 402	251 581 466
Dotations aux amortissements et provisions	1 122 552 819	1 399 159 047
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>5 425 096 360</b>	<b>4 966 612 516</b>
Plus-values de cession	- 20 316 345	- 36 474 863
Produits H.A.O.	0	- 4 172 176 000
Impôts sur le résultat	2 158 342 000	1 661 267 000
<b>BÉNÉFICE NET</b>	<b>3 287 070 705</b>	<b>7 513 996 379</b>



## RÉSULTATS

Le bénéfice net réalisé par Nestlé Côte d'Ivoire en 2003 dans ses comptes personnels s'établit à 4.409 millions de FCFA avant constitution d'une provision pour dépréciation des titres Nestlé Sahel de 1.122 millions de FCFA, 3.287 millions de FCFA en tenant compte de celle-ci.

Par ailleurs, le résultat de 2003 tient compte pour la première fois d'une provision pour indemnités de départ prévues par l'article 40 de la convention collective.

Le montant total de l'engagement est de 2.369 millions de FCFA mais en accord avec les règles et principes comptables du SYSCOHADA, la constitution de cette provision sera étalée sur cinq ans. La charge supportée pour l'exercice 2003 est donc de 484 millions de FCFA charges sociales comprises. Il faut aussi noter la réactualisation de la provision pour pension en faveur du personnel.

## SITUATION FINANCIERE

Les dettes financières à court terme sont constituées essentiellement de crédits spot et ont atteint en 2003 le niveau de 21 milliards de FCFA contre 15 milliards en 2002 en raison de la forte augmentation de notre activité. Les capitaux propres hors bénéfice net de l'exercice s'élèvent à 16.097 milliards de FCFA et représentent 61 % de l'actif net immobilisé.

## EMPRUNT OBLIGATAIRE

L'emprunt obligataire que nous avons émis au mois de Novembre 2003 a été bouclé avec succès en Janvier 2004 pour une valeur de FCFA 10 milliards; cela nous permettra de réduire notre endettement à court terme comme prévu et de réduire notre coût de financement.

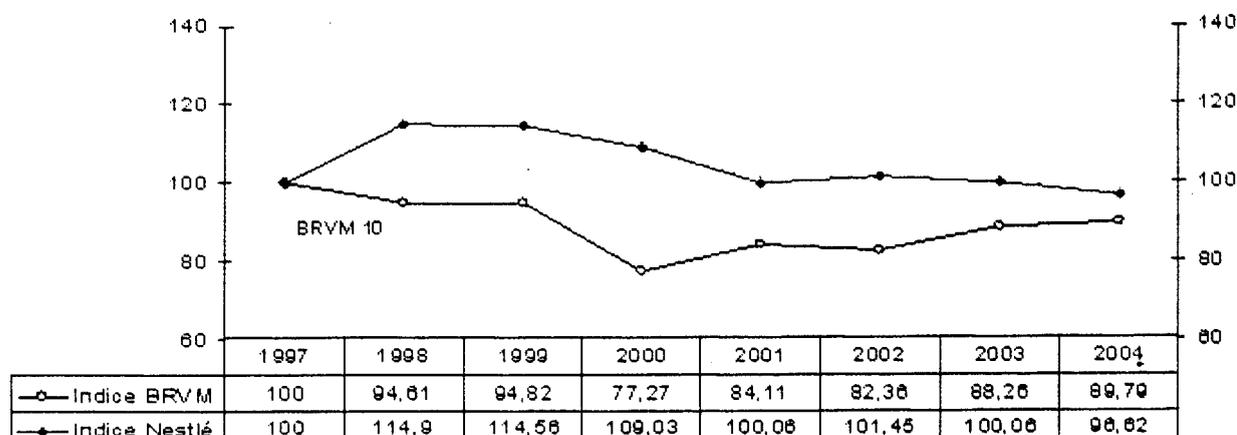


## ACTION - BOURSE

Le cours de l'action Nestlé Côte d'Ivoire est resté relativement stable au cours de l'année 2003. La valeur de l'action était à 73.500 FCFA en début d'année et a enregistré une légère baisse en milieu d'année (73.000 FCFA) pour terminer à 72.500 FCFA au 31.12.2003.

Le volume des titres Nestlé Côte d'Ivoire échangés pour l'exercice 2003 est en hausse par rapport à 2002 (4.401 contre 2.655).

### EVOLUTION DES INDICES DE 1998 AU 27.04. 2004



# AFFECTATION DES RÉSULTATS

Après affectation à la provision pour indemnités de départ en faveur du personnel, après constitution d'une provision pour dépréciation du titre Nestlé Sahel et après constitution de la provision pour impôt, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 3.287.070.705 FCFA. Dans ces conditions, votre Conseil d'Administration estime possible de verser un dividende aux actionnaires et vous propose d'affecter comme suit les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Bénéfice net de l'exercice	<b>3 287 070 705 FCFA</b>
Report à nouveau	<b>4 203 436 379 FCFA</b>
Total	<b>7 490 507 084 FCFA</b>
Dividendes aux actionnaires	<b>4 414 080 000 FCFA</b>
Report à nouveau	<b>3 076 427 084 FCFA</b>



En conséquence, nous vous proposons qu'il soit versé un dividende brut de 4.000 FCFA par action équivalent à un dividende net 3.647 FCFA par action après déduction de l'impôt actuellement en vigueur, soit une augmentation de 33 % par rapport à 2002, correspondant à un rendement de l'action de 5,5 %.



ROAD SHOW NIDO

# RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETATS FINANCIERS ANNUELS PERSONNELS

Exercice clos le 31 Décembre 2003

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2003, sur:

- le contrôle des états financiers annuels personnels de la société Nestlé Côte d'Ivoire, S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels personnels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

## I. OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS PERSONNELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels personnels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels personnels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le droit comptable de l'OHADA.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note I-A4 de l'état annexé qui expose un changement de méthode en matière de comptabilisation des indemnités de services rendus prévues par la convention collective.



## II. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels personnels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels personnels.

En application de la loi, nous vous informons cependant n'avoir pas eu connaissance de l'établissement, par le groupe Nestlé, de comptes combinés prévus, à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2002, par les articles 103 à 110 de l'Acte uniforme portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises sises dans les états-parties au traité relatif à l'harmonisation du droit des affaires en Afrique.

### Les Commissaires aux Comptes

<b>SIGECO</b>	<b>Bernard N'Dabian Kroah Bilé</b>	<b>Associé</b>
<b>ERNST &amp; YOUNG</b>	<b>Caroline Zamojciowna-Orio</b>	<b>Expert-Comptable Diplômé</b>

Le 17 mai 2004

# RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Exercice clos le 31 Décembre 2003

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Cependant, en application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.



## **1 COCONTRACTANT: MONSIEUR GEOFFREY WATSON**

Administrateur concerné: Monsieur Geoffrey Watson

Nature et objet: Convention de rémunération de Monsieur Geoffrey Watson en qualité de directeur général de votre Société.

## **2 COCONTRACTANT: MONSIEUR OLIVIER DESPONDS**

Administrateur concerné: Monsieur Olivier Desponds

Nature et objet: Convention de rémunération de Monsieur Olivier Desponds en qualité de directeur général adjoint de votre Société.

## **3 COCONTRACTANT: NESTLÉ, S.A.**

Administrateur concerné: Nestlé, S.A.

Nature et objet: Garantie irrévocable et inconditionnelle de Nestlé, S.A. en tant que caution solidaire à la couverture de l'emprunt obligataire émis par votre Société.

Modalités et rémunération: Cette garantie est rémunérée par une commission de 1 % calculée sur l'encours moyen de l'emprunt obligataire. La commission supportée à cet effet au cours de l'exercice 2003 s'élève à FCFA 15 millions.

.....

#### **4 COCONTRACTANT : NESTLÉ SAHEL, S.A. UNIPERSONNELLE**

Administrateur concerné: Monsieur Geoffrey Watson

##### **a) CONVENTION DE REFACTURATION DE CHARGES DE FONCTIONNEMENT**

Nature et objet: Refacturation de la quote-part des charges des services informatique, ressources humaines, et supply chain, et autres services extérieurs (eau, électricité, téléphone).

Modalités et rémunération: Les produits perçus par votre Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003 au titre de cette convention s'élèvent à FCFA 63 millions hors taxes.

##### **b) CONVENTION DE BAIL**

Nature et objet: Utilisation par Nestlé Sahel d'une partie des locaux du siège de Nestlé Côte d'Ivoire.

Modalités et rémunération

Les produits perçus par votre Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003 au titre de cette convention s'élèvent à FCFA 26 millions hors taxes.



#### **Les Commissaires aux Comptes**

<b>SIGECO</b>	<b>Bernard N'Dabian Kroah Bilé</b>	<b>Associé</b>
<b>ERNST &amp; YOUNG</b>	<b>Caroline Zamojciowna-Orio</b>	<b>Expert-Comptable Diplômé</b>

Le 17 mai 2004

# **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDÉS**

**Exercice clos le 31 Décembre 2003**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des états financiers annuels consolidés de la société Nestlé Côte d'Ivoire, S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les états financiers annuels consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers annuels consolidés.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.



Nous certifions que les états financiers annuels consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par la société Nestlé Côte d'Ivoire, S.A. et sa filiale Nestlé Sahel, S.A..

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives à cet ensemble consolidé, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les états financiers annuels consolidés.

## **Les Commissaires aux Comptes**

**SIGECO**

**Bernard N'Dabian Kroah Bilé**

**Associé**

**ERNST & YOUNG**

**Caroline Zamojciowna-Orio**

**Expert-Comptable Diplômé**

# RÉSOLUTIONS PROPOSÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 03 JUIN 2004

## PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes et les explications complémentaires fournies par le Conseil d'Administration,

- approuve les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2003 tels qu'ils sont présentés et desquels il résulte un bénéfice net hors dépréciation de titres de 3.287.070.705 FCFA,
- approuve en outre toutes les opérations et mesures traduites par lesdits états financiers de synthèse ou résumées dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- donne acte au Conseil d'Administration de l'exécution des prescriptions des articles 438 et 440 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales, accepte, ratifie et prend acte des opérations effectuées.

## DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition faite par le Conseil d'Administration et décide d'affecter comme suit les résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2003:



Bénéfice net de l'exercice	<b>3 287 070 705 FCFA</b>
Report à nouveau exercice précédent	<b>4 203 436 379 FCFA</b>
	<hr/>
Total	<b>7 490 507 084 FCFA</b>
Dividendes aux actionnaires	<b>4 414 080 000 FCFA</b>
Report à nouveau	<b>3 076 427 084 FCFA</b>

En conséquence, nous vous proposons qu'il soit versé un dividende brut de 4.000 FCFA par action équivalent à un dividende net 3.647 FCFA par action après déduction de l'impôt actuellement en vigueur, soit une augmentation de 33% par rapport à 2002, correspondant à un rendement de l'action de 5,5%.

### **TROISIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs en fonction pour leur gestion au titre de l'exercice 2003.

### **QUATRIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la Convention d'accord d'approvisionnement temporaire signé avec la société Nestlé Sahel aux termes de laquelle la société Nestlé Côte d'Ivoire approvisionne en café soluble les distributeurs de la société Nestlé Sahel avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2003

### **CINQUIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale constate que les mandats de Monsieur Geoffrey Watson, Administrateur Directeur Général et Monsieur Dominique Dupont viennent à expiration ce jour, renouvelle leurs mandats pour une période de quatre ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2007.

### **SIXIÈME RÉOLUTION**



L'Assemblée Générale fixe à 33.675.000 FCFA par an le montant des indemnités de fonction du Conseil d'Administration à compter du 1er jour de l'exercice en cours.

### **SEPTIÈME RÉOLUTION**

Pour accomplir toutes formalités, tous pouvoirs sont données au porteur d'un extrait ou une copie du procès-verbal de la présente Assemblée.